

Plan Local d'Urbanisme

# Les Clayes-sous-Bois Construisons ensemble notre ville pour demain

Réunion publique de présentation du projet de territoire (PADD) 21 septembre 2022

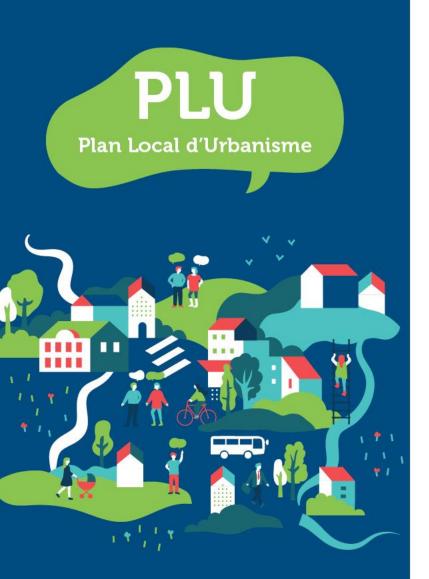


- Rappel du calendrier général de la révision
  - Retour sur le forum habitant
    - Présentation du projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)
      - Prochains rendez-vous









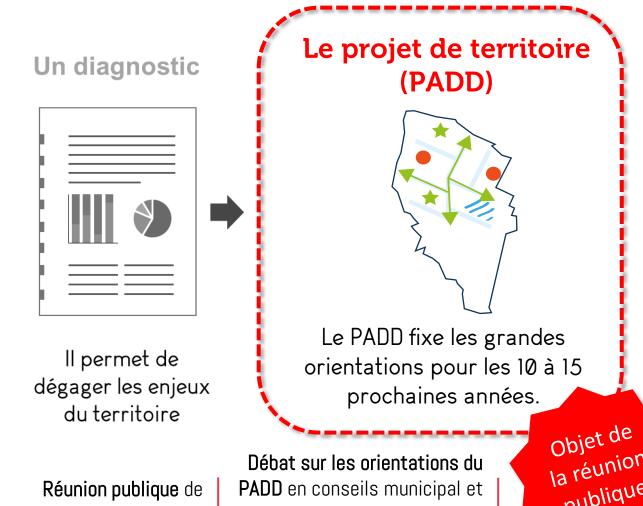
### Partie 1

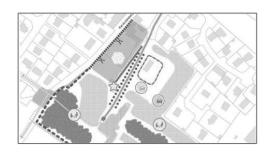
Rappel du calendrier général de la révision





### La révision du PLU des Clayes-sous-Bois, où en est-on?

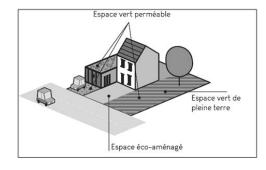




**Des Orientations** d'Aménagement et de Programmation



Un plan de zonage



Un règlement

présentation du diagnostic

communautaire

la réunion publique

Arrêt du projet de PLU

Fin juin 2022

Janvier 2013





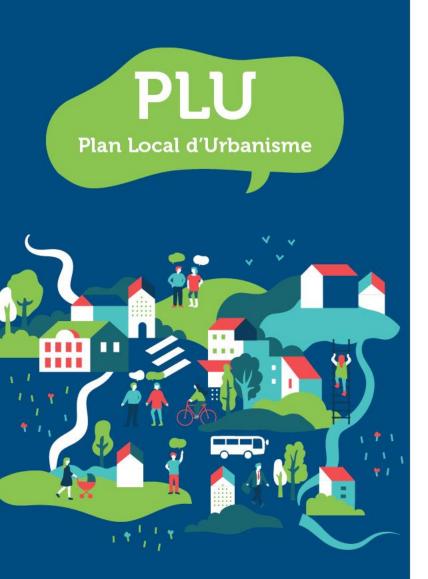


2 février 2022









### Partie 2

Retour sur le forum habitant





#### Retours sur le forum habitant

- Samedi 21 mai, de 10h à 12h
- Objectif: présenter le projet de PADD sous la forme d'une exposition libre et récolter les contributions des participants (post-it)





#### Exemples de contributions :

Très belle forêt aux Clayes, mais difficile d'accès

> Mise en place d'une navette électrique entre la zone commerciale et les quartiers résidentiels

> > Pour les nouveaux projets, essayer de conserver les arbres existants dans la phase d'étude

Vos contributions!

Un cadre de vie protégé par un engagement pour la préservation de

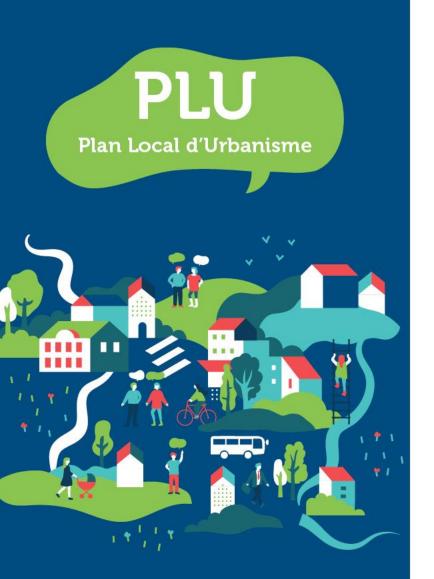
l'environnement clétien

LES-CLAYES-SOUS-BOIS RÉVISE SON PLU!









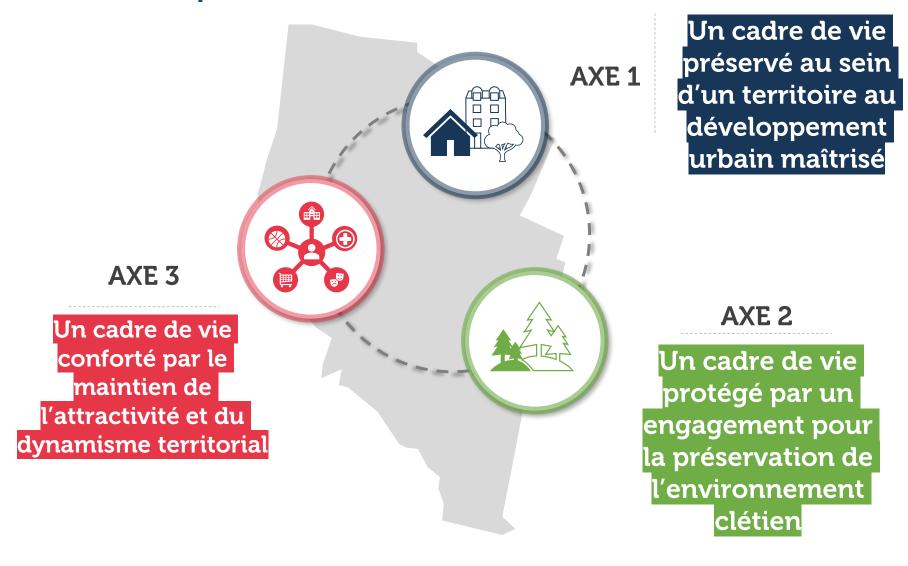
### Partie 3

Présentation du projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)





#### Un PADD en 3 axes, avec pour fil conducteur le cadre de vie









Un cadre de vie préservé au sein d'un territoire au développement urbain maîtrisé







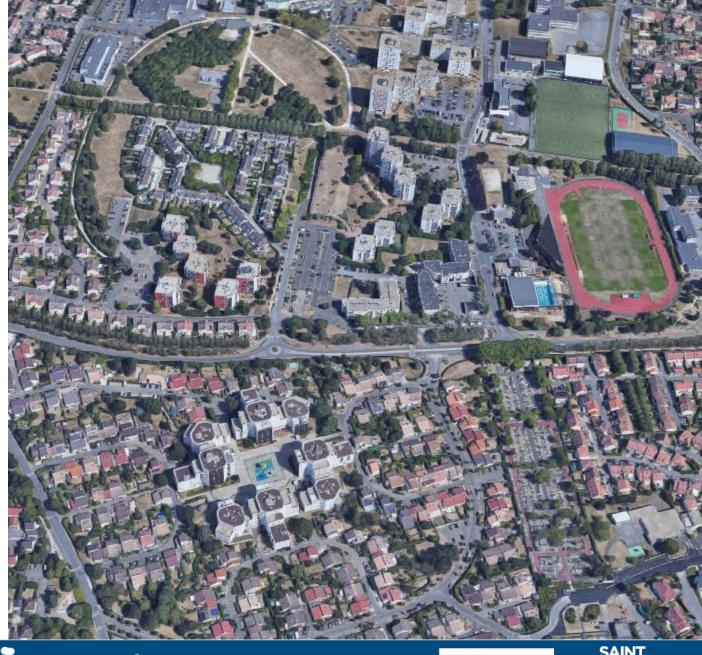
#### Maintenir les grands équilibres du territoire

- Favoriser la construction de la ville sur elle-même au sein de secteurs identifiés et limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels aux espaces enclavés
- Favoriser le renouvellement urbain

### Maintenir la diversité des formes urbaines existantes présentes aux Clayes-sous-Bois

- Poursuivre la requalification du quartier de l'Avre
- **Préserver le tissu pavillonnaire** clétien tout en permettant son évolution (réhabilitation...)

Requalifier, désimperméabiliser et végétaliser certains espaces publics afin de les rendre davantage agréables















#### Préserver et valoriser le patrimoine architectural des Clayes-sous-Bois, témoin de l'histoire et de l'identité de la commune

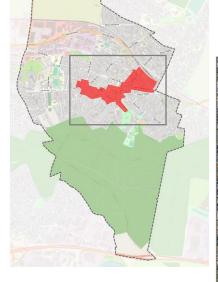
- Mettre en valeur et protéger les éléments bâtis remarquables
- Valoriser le secteur « centre et hameaux anciens » tout en autorisant une évolution encadrée et limitée du quartier

Valoriser et améliorer les transitions paysagères

Préserver le cône de vue sur la Plaine de Versailles depuis la RD 98

Améliorer le traitement paysager des entrées de ville







Le secteur « centre et hameaux anciens »









Maintenir le dynamisme démographique clétien pour a minima conserver le niveau de population actuel

#### Offrir un parcours résidentiel complet sur la commune et assurer une mixité sociale et fonctionnelle

- Encadrer la production de nouveaux logements sur des sites stratégiques
- Cibler la construction sur les besoins les plus marqués (jeunes ménages, familles, seniors, ménages de 1 personne)
- Atteindre et maintenir le taux de logements locatifs sociaux à 25% et favoriser une mixité des logements en taille et type

#### Promouvoir la qualité de l'habitat

- Promouvoir le développement de formes urbaines plus économes en énergie, encourager la rénovation énergétique et acoustique
- Favoriser la **création d'îlots de fraîcheur**

















12



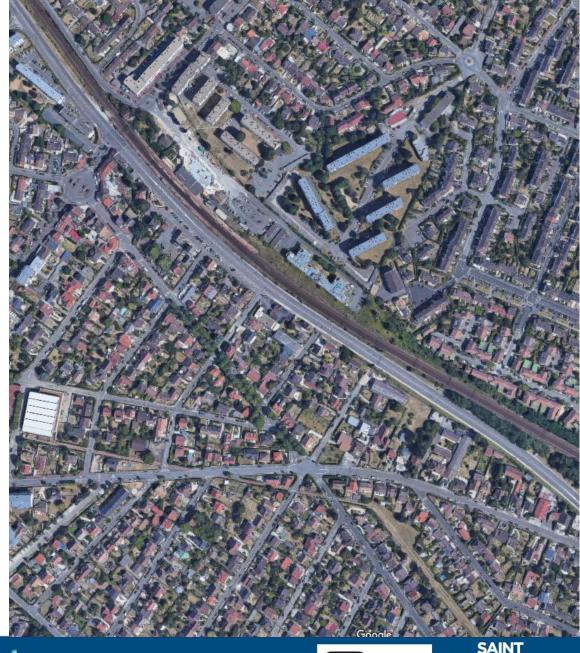
### Apaiser la circulation et permettre un partage plus équitable des espaces publics

- Accompagner la **requalification de la RD 11** en boulevard urbain
- Maintenir les emplacements de stationnement existants

Encourager la mise en place d'une ligne de transport en commun structurante et performante permettant de desservir rapidement le secteur de SQY High Tech (dont Puits à Loup) depuis et vers la gare de Saint Quentin en Yvelines

### Encourager le développement des modes actifs (vélos, trottinettes, marche)

- Créer des liaisons douces et améliorer les connexions Nord-Sud
- Développer et entretenir le **réseau de pistes cyclables**, prévoir des **stationnements pour les vélos** sur l'espace public et dans les opérations
- Poursuivre le déploiement des trottinettes électriques en libre service

















Un cadre de vie protégé par un engagement pour la préservation de l'environnement clétien







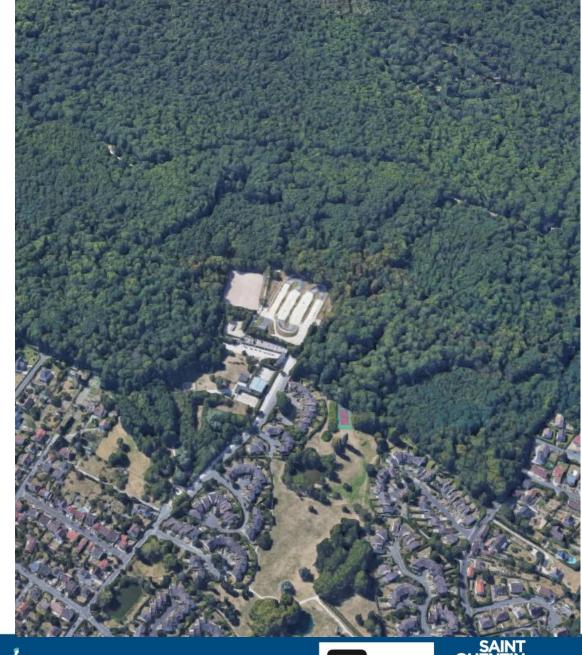


Préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles

#### Préserver, valoriser et renforcer la Trame Verte et Bleue locale

- Préserver le **réservoir de biodiversité** de la forêt de Bois-d'Arcy ainsi que le **bon état écologique des cours d'eau**
- Maintenir une trame verte diversifiée au sein du tissu urbain (parcs, jardins privés, haies...) et améliorer la capacité de ces espaces à accueillir la biodiversité
- Améliorer la fonctionnalité des continuités écologiques
- Éviter la plantation d'essences allergènes sur le domaine public

Étudier la mise en place d'une trame noire sur certains secteurs de la commune

















#### Renaturer l'espace urbain du territoire

- Conserver et aménager de nouveaux espaces verts
- Définir une part de pleine terre, intégrer la biodiversité et les continuités écologiques comme composante des nouveaux projets
- Maintenir une **proportion d'espaces verts privatifs** au sein des quartiers pavillonnaires
- Prioriser la désartificialisation et la désimperméabilisation des sols, ainsi que la végétalisation des espaces publics, équipements, délaissés...

Préserver la ressource en eau





















Fixer des objectifs en matière d'environnement pour répondre aux impératifs de transition écologique (constructions biosourcées, production d'énergies renouvelables, qualité environnementale...) dans les projets urbains

Assurer la transition écologique et énergétique du parc de logements et des équipements publics existants

### Adapter le territoire aux effets du changement climatique et améliorer la santé des Clétiens

- Atténuer les rejets de gaz à effet de serre et autres polluants
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains (présence de l'eau et de végétation, création de nouveaux espaces verts)









17









#### Veiller à la mise en place d'une gestion durable et intégrée de la ressource en eau

- Assurer une exploitation rationnelle de l'eau potable
- Développer la gestion des eaux pluviales à la parcelle là où elle est possible
- Poursuivre l'amélioration des réseaux d'eaux

S'adapter au contexte géologique et prendre en compte les risques de mouvements de terrain existants

Se prémunir des risques technologiques liés au caractère urbain de la commune

#### Limiter les nuisances affectant la santé des Clétiens

- Limiter l'exposition aux nuisances sonores (circulation, aérodrome de Chavenay)
- Optimiser la gestion des déchets











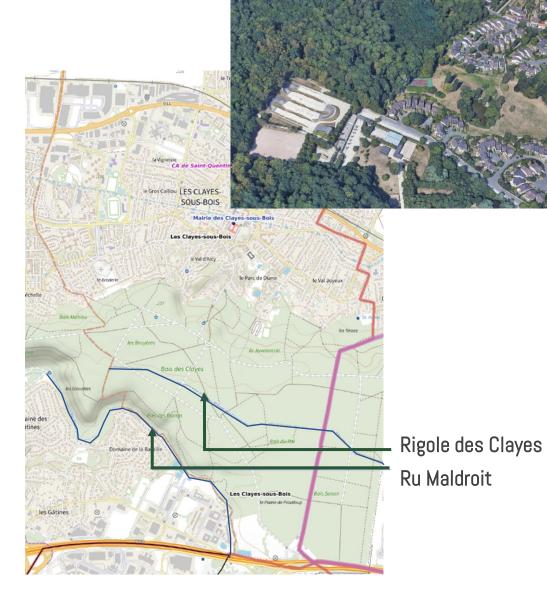




#### Affirmer l'engagement du territoire dans la transition énergétique

- Améliorer la qualité thermique du bâti
- Encourager l'installation de dispositifs de production d'énergies renouvelables
- **Inciter à la production d'énergies** sur certains équipements publics, locaux de grande taille, espaces de stationnement...

Tirer parti de la présence de la forêt de Bois-d'Arcy, du ru de Maldroit et de la rigole des Clayes afin de valoriser le tourisme vert et les activités de pleine nature, notamment en travaillant leur accessibilité au public









19



Axe 3 : Un cadre de vie conforté par le maintien de l'attractivité et du dynamisme territorial







Affirmer la place des Clayes-sous-Bois dans l'agglomération, notamment par la valorisation de ses équipements à rayonnement intercommunal

Maintenir un bon niveau d'équipements de tout type, en optimisant les équipements existants et en en créant de nouveaux, afin de répondre aux besoins de la population

- Optimiser l'utilisation des bâtiments communaux
- Poursuivre la rénovation de certains équipements

Concrétiser l'installation de nouveaux professionnels de Maison création d'une santé par de Santé Pluridisciplinaire

















### Conforter les pôles commerciaux de proximité existants

- Assurer le maintien des commerces de proximité existants et développer de nouveaux commerces et services (commerces de bouche, lieux de convivialité...)
- Affirmer la polarité commerciale de la rue Maurice Jouet et maintenir les petits pôles commerciaux des autres quartiers
- Faciliter l'implantation des producteurs locaux dans les commerces

Articuler le développement du pôle commercial des Clayes-sous-Bois en cohérence avec celui existant à Plaisir



















Favoriser le déploiement du pôle économique SQY High Tech sur le territoire des Clayes-sous-Bois en accueillant des activités au sein du secteur du Puits-à-Loup

### Conforter le dynamisme des zones d'activités existantes du territoire, vecteur d'emploi et d'attractivité

- Favoriser le **développement**, la **diversification** et la **requalification** de la zone d'activités du Chêne Sorcier
- Accompagner le développement de la zone d'activités du Gros Caillou
- Maintenir les zones d'activités des Dames et du Chemin des Eaux
- Permettre un renouvellement vertueux des locaux d'activités (toitures végétalisées, énergie renouvelable...)

Poursuivre les actions en faveur d'une couverture optimisée en communication numérique



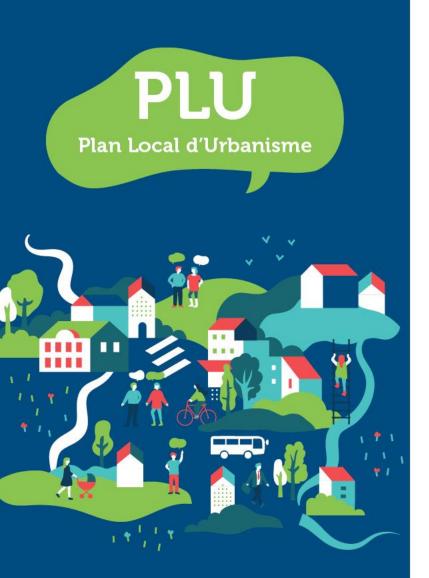












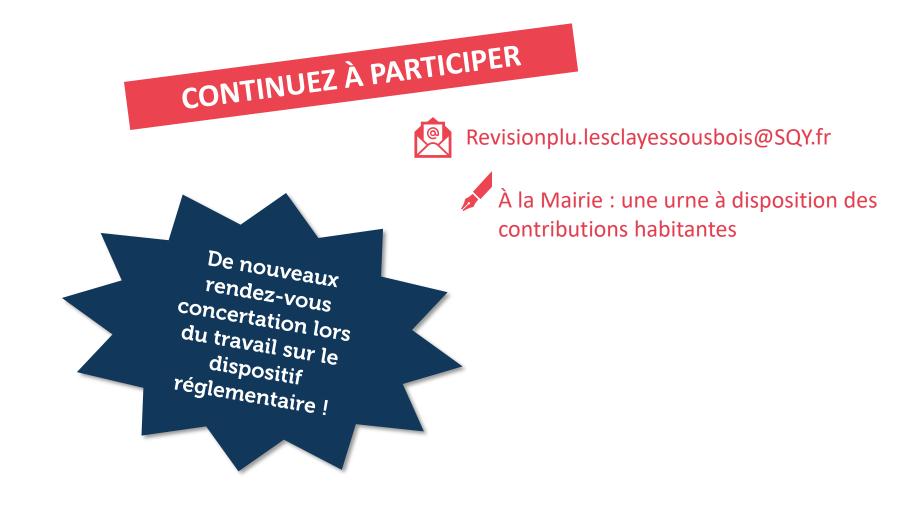
## Partie 4

**Prochains rendez-vous** 





### Les prochains rendez-vous







25

## Temps d'échange







### Merci





